VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ADDICTION JEUX FDJ

Par Liberte30 Postée le 11/03/2023 10:03

Bonjour Comment se sortir d une addiction aux jeux fdj? Besoin d aide svp

---

Mise en ligne le 13/03/2023

Bonjour,

Nous valorisons votre recherche d'aide pour sortir d'un rapport avec les jeux d'argent et de hasard qui ne vous convient plus.

Nous manquons d'éléments de contexte sur votre situation pour vous faire une réponse qui correspond au mieux à ce que vous traversez.

Nous allons tenter de vous donner quelques conseils d'ordre généraux pour trouver une aide extérieure. Si vous vous sentez notamment en difficulté pour diminuer ou arrêter une pratique de jeu, il vous est possible de vous tourner vers des professionnels. Il existe des structures nommées Centres de Soin d'Accompagnement et Prévention en Addictologie (CSAPA) qui peuvent vous soutenir à la fois en terme de soutien psychologique et en vous donnant des outils individualisés pour sortir de ce fonctionnement qui vous pose problème.

L'accompagnement se fait par le biais de consultations dans un cadre confidentiel et gratuit, sans jugement de la part des professionnels qui y exercent. L'équipe est généralement composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier. Si cette piste vous intéresse vous trouverez en bas de réponse un lien "adresses utiles" si vous souhaitez effectuer une recherche de CSAPA dans votre périmètre géographique.

Selon le type de jeu que vous pratiquez, il est possible de faire une démarche de demande « d'interdiction volontaire aux jeux ». C'est une démarche rapide et simple qui se fait auprès du site internet de l'Autorité Nationale aux Jeux (ANJ) dont nous vous joignons également le lien. La période d'interdiction volontaire de jeux s'étend sur trois ans de manière incompressible. Au-delà de ces trois ans, l'interdiction est automatiquement renouvelée mais vous pouvez l'arrêter avec une simple demande. Cette interdiction ne couvre que les jeux en ligne liés à la fdj ainsi que les casinos "en réel". Les jeux de grattage en bureaux de tabac et les casinos virtuels ne sont pas concernés dans le cadre de cette interdiction.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage sur votre situation afin que nous puissions vous répondre au mieux, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Joueurs Info Service du lundi au vendredi de 14h à Minuit et le samedi et le dimanche de 14h à 20h.

En souhaitant que vous puissiez trouver une piste qui vous convienne,

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Se faire aider
- Se faire interdire de jeux sur le site de l'ANJ

Autres liens :

- Adresses utiles du site Joueurs info service